

juin 2026

La revue  
des gestionnaires des  
milieux naturels remarquables  
de Bourgogne-Franche-Comté

Le  
n°

Après 15 ans passés en Bourgogne-Franche-Comté et à la veille d'un départ vers de nouvelles contrées, j'ai eu l'honneur de me voir proposer la rédaction de l'éditorial de la revue des gestionnaires. Ce métier de gestionnaire, que j'admire au plus haut point, n'a pourtant jamais directement été le mien. Mon rôle, sur lequel je tente un regard rétrospectif, a plutôt consisté à faire vivre des espaces de collaboration entre gestionnaires, à développer des outils mutualisés pour faciliter leur travail, à créer du lien entre les diverses politiques publiques.

Dans le domaine des réseaux d'acteurs, la région Bourgogne-Franche-Comté peut être fière de sa capacité exemplaire à agir en collectif. Autour des aires protégées (Réserves naturelles, Natura 2000...), des milieux naturels (Réseau des gestionnaires de milieux aquatiques, Pôle milieux humides Bourgogne-Franche-Comté, Pôle Pelouses et Landes, réseau Biodiversité haies, etc.) ou de la connaissance naturaliste (Collectif ORDEN et ARB autour de la Plateforme Sigogne), les acteurs de la région ont continuellement su créer des cadres partenariaux.

Cette diversité est le fruit d'une histoire construite sur le long terme, d'abord en Bourgogne et en Franche-Comté. À cette période, dans un contexte d'attentes et de méfiance, j'ai vécu la construction des dynamiques régionales puis leur consolidation et leur légitimation grâce à la mise en place d'outils concrets. Le changement d'échelle consécutif à la fusion des régions a entraîné des restructurations et l'émergence de nouvelles dynamiques, nourries par les forces de chacun, quand d'autres projets n'ont pas résisté à cette transition.

Aujourd'hui, ces cadres d'actions régionaux se sont structurés et leur ambition s'est accentuée, suite à l'alignement des volontés régionales et territoriales. Grâce à la diversité et l'articulation des structures porteuses qui favorisent l'intégration des visions et des compétences, ces démarches collectives sont à mes yeux des facteurs essentiels de démultiplication d'actions locales de plus en plus pertinentes.

Dans ce contexte mouvant, l'Azuré, par sa pérennité, est le fer de lance d'un réseau régional de gestionnaires, que les années à venir verront se (re)construire, pour rendre encore plus efficaces les synergies entre les acteurs de la préservation du patrimoine naturel. Je vous remercie toutes et tous pour ces collaborations qui ont consolidé en moi l'idée que, comme dans les écosystèmes, ce sont la diversité et la complexité des interactions qui créent la capacité d'adaptation, source de notre force collective.

Avec le soutien financier de



COFINANÇÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE



**Manon GISBERT**

Responsable du Pôle  
Programmes & Réseaux,  
Conservatoire d'espaces  
naturels de Franche-Comté



À gauche : pâturage extensif dans le verger des Goulottes ©M. Amann



À droite, de haut en bas : huppe fasciée (*Upupa epops*) ©Z. Cebeci • ophrys abeille (*Ophrys apifera*) ©Z. Cebeci • torcol fourmilier (*Jinx torquilla*) ©G. Halliez



Ci-dessous : récolte de pommes ©Vergers Vivants

## Gestion conservatoire des vergers : à la croisée des enjeux de préservation du patrimoine rural et de la biodiversité

### Le verger, un milieu social et polymorphe, support de patrimoines variés

Milieu semi-naturel d'abord défini par les actions de l'être humain vis-à-vis de son environnement, le verger se voit conférer un rôle sociétal majeur au travers des siècles. Au Moyen-Âge, le verger est considéré comme un bien relevant de la noblesse, du clergé, voire de la bourgeoisie, répondant autant à un besoin de production qu'à un besoin ornemental permettant de mettre en avant son rang social. Jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, sa définition varie énormément en intégrant ou non des productions herbagères, viticoles, arbustives voire forestières.

### Créer ou restaurer un verger : tout se joue en amont !

La création d'un verger demande à se projeter sur 20 à 30 ans pour anticiper sa gestion. En effet, de nombreux choix structurent son évolution : le mode de conduite des arbres (haute-tige extensif ou basse-tige productif), les espèces retenues en fonction des objectifs de valorisation et des filières d'écoulement des fruits, les variétés sélectionnées selon leur adaptation au sol et au climat... S'ajoute également le dimensionnement du verger au regard des moyens humains disponibles pour assurer la gestion, la récolte et la transformation. Ainsi, qu'il s'agisse de créer un verger *ex nihilo* ou de restaurer un verger dépeuplé, la phase amont de conception et de planification est primordiale.

C'est à partir de la Renaissance, en parallèle de la démocratisation de la production fruitière en direction de la petite paysannerie, que la plantation de vergers de hautes tiges apparaît réellement, permettant de multiplier les activités sur un même terrain. Le verger devient alors une source d'alimentation complémentaire et variée ainsi qu'une source de bois. À partir du 19<sup>e</sup> siècle, la raréfaction de l'activité viticole concomitante à l'apparition du statut de paysan-ouvrier fait significativement augmenter les surfaces dévolues aux vergers (multipliées par trois ou quatre dans certaines régions de Bretagne).

Le verger représente le support de plusieurs types de patrimoines par sa forme (hautes tiges, en terrasses, en espaliers ou même palissées) et par la diversité propre aux espèces et variétés fruitières cultivées d'abord. Il est également un milieu composite (milieu support herbacé, milieux connexes anthropiques, milieu arboricole) offrant une large palette de micro-habitats, source d'une biodiversité très importante, et s'avérant capital dans le patrimoine paysager rural.

### Le verger, une existence menacée...

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les surfaces et la diversité culturelle des vergers ont fortement décliné en lien avec les remembrements fonciers, le déclin de certaines traditions rurales et des savoir-faire associés. Cette évolution est liée également à la transition vers une société dans laquelle l'accès aux ressources fruitières et à ses dérivés est globalement comblé par la grande distribution, la professionnalisation et la mondialisation de la production agricole. Cet état de fait a conduit à une forme de désuétude des vergers, les exposant à plusieurs menaces :

- une uniformisation culturelle ;
- l'abandon des vergers non mécanisables et à l'accès le plus difficile ;
- la destruction progressive des ceintures de vergers présentes autour des villes et villages pour l'extension des surfaces urbanisables ainsi que des surfaces agricoles facilement cultivables.



Ancien murger dans le verger des Goulottes © M. Amann



### Le pré-verger : un système agroforestier unique

Le verger haute-tige, milieu semi ouvert, fait certainement partie des écosystèmes agricoles les plus riches d'un point de vue biologique. En effet, arbres fruitiers et strate herbacée offrent nourriture, abris, lieux de reproduction et d'hivernage à un grand nombre d'espèces animales et végétales.

La conduite en pré-verger constitue un système agricole productif unique en son genre qui associe pâturage et production de fruits sur une prairie permanente plantée d'arbres fruitiers de haute tige mais où la production d'herbe est dominante. Ce système valorise au mieux les synergies entre l'animal et l'arbre : contrôle de l'herbe et régulation des ravageurs contre ombrage et double récolte (productions fruitière et animale).

Pour aller plus loin : [bit.ly/3Plw30e](https://bit.ly/3Plw30e)

### ... mais pas réhibitoire

Il existe aujourd'hui un regain d'intérêt collectif envers les vergers pour lequel le tissu associatif national, régional et local est clairement la cheville ouvrière. Avec le soutien financier et politique de certaines collectivités territoriales et services décentralisés de l'État, se développent diverses actions :

- caractérisation des divers patrimoines des vergers,
- entretien et création de vergers,
- sauvegarde et promotion des vergers et de leurs patrimoines auprès du grand public,
- développement et soutien du tissu socio-économique propre aux vergers (circuits courts de production, de transformation et de distribution),
- intégration des vergers dans les projets d'aménagements.

### Le verger des Goulottes, ou comment intégrer un patrimoine diversifié dans une gestion conservatoire ?

Dans un contexte de transmission familiale, l'usufruitier et la propriétaire actuelle du verger des Goulottes (Bucey-lès-Gy, 70) ont fait part de leur souhait d'être accompagnés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Franche-Comté, au travers d'obligations réelles environnementales (ORE), depuis la fin de l'année 2025.

Planté il y a 30 ans sur d'anciens terrains viticoles (pelouses sèches et prairies maigres), ce site de 4 hectares se compose de près de 300 arbres fruitiers, pour certains morts ou dépérissants. Au-delà de son patrimoine fruitier et de son importante surface, ce site présente un patrimoine composite exceptionnel alliant patrimoines naturel (avifaune et flore protégées), anthropique (bâti en pierres sèches) et paysager.

Dans un avenir proche, ce site va amener le gestionnaire à intégrer un certain nombre de questions, telles que la conciliation du patrimoine naturel avec la gestion arboricole, l'implantation des infrastructures pastorales en contexte de renouvellement des arbres, ainsi que le maintien d'un pâturage extensif mixte associant grand et petit bétail. Il devra également prendre en compte la forte concentration de cervidés et la présence de grands prédateurs, ainsi que la valorisation de cette opportunité pour l'ancrage local et l'éducation à l'environnement.

**Nicolas Lavanchy et Guillaume Halliez**

CEN Franche-Comté

[nicolas.lavanchy@cen-franchecomte.org](mailto:nicolas.lavanchy@cen-franchecomte.org)

[guillaume.halliez@cen-franchecomte.org](mailto:guillaume.halliez@cen-franchecomte.org)

Avec la contribution  
de l'association franc-comtoise  
Vergers vivants



### Vergers conservatoires et programmes de financement

Le verger conservatoire est un lieu de « mémoire » et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés de fruits. Collection de variétés fruitières anciennes, ce verger peut aussi comporter des variétés modernes, notamment pour observer leur résilience face au changement climatique.

La Région Bourgogne-Franche-Comté favorise la sauvegarde des variétés fruitières anciennes en apportant son soutien financier à des projets de plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes, accompagnés ou non d'arbustes à petits fruits, de haies mellifères, d'aménagements pour la petite faune sauvage et de signalétiques pédagogiques.

Pour aller plus loin : [bit.ly/4nG9yj0](https://bit.ly/4nG9yj0)

### Bibliographie :

Blesbois A., 2024. Les vergers : théories, pratiques et représentations (France, Flandres, Etats Bourguignons XIVe – mi XVIe siècles). *Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay*, 657 p.

Collectif., 2013. Histoire d'hommes et de fruits en Franche-Comté et Jura Suisse. *Savoirs de Terroirs*, 2013. 16 p.

Quellier F., 2000. Le temps des fruits, les fruits du temps. L'arboriculture fruitière et la gestion du temps en Île-de-France (XVIIe-XVIIIe siècle). *Histoire et Sociétés Rurales*, 13 : 39-66.

# La carrière

## *du Bois du Parc,*

### un récif corallien

### fossilisé

### *bien surveillé*

#### Une réserve naturelle pleine de diversité

Créée en 1979, la Réserve naturelle nationale (RNN) du Bois du Parc a été le premier espace classé en réserve nationale en Bourgogne-Franche-Comté.

Gérée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne, elle est située entre Avallon et Auxerre, sur la commune de Mailly-le-Château, dans l'Yonne, et couvre une surface de 45 hectares. Ce classement reconnaît et préserve des patrimoines biologique et géologique connus depuis les années 1850 et menacés par des activités d'exploitation de la pierre calcaire entre les années 1940 et 1970.

La RNN offre une diversité de milieux remarquable. On y retrouve notamment des pelouses pionnières sur les blocs, de la pelouse calcaire plus ou moins riche, des forêts de plateaux avec diverses essences dominées par la chênaie-charmaie-hêtraie, mais aussi des faciès de falaise naturels et d'origine anthropique où il est possible de pratiquer l'escalade. L'ensemble des milieux représentés se retrouve également sur les sites voisins des vallées de l'Yonne et de la Cure.

Afin de faire découvrir ce patrimoine et la diversité de milieux qui le compose, il est possible d'emprunter un sentier de découverte partant de la carrière des Quatre Pieux au pied des falaises et traversant l'ensemble des milieux naturels de la Réserve. Lors des animations et visites guidées exclusivement, il est également possible de découvrir un lieu privilégié de la RNN : la carrière du Bois du Parc, exploitée à la dynamite dans les années 1960.

Extraction de fossiles de coraux dans les blocs purgés  
© M. Bylicki



#### Animation et sécurisation de la carrière du Bois du Parc

Chaque année, de nombreuses sorties sont organisées au cœur de la Réserve et passent presque toutes par la carrière du Bois du Parc. Le grand public et des classes de tous niveaux se succèdent alors pour venir découvrir des coraux fossiles de l'Oxfordien (-163,5 à -157,3 millions d'années), figés dans la falaise en position de vie.

Fracturés par la dynamite puis broyés en granulats, les blocs de récif corallien servaient autrefois au remblai sous l'autoroute A6 qui relie Auxerre à Avallon. Combinée à l'alternance des saisons et au développement de la végétation, cet héritage historique explique que certaines parties de la carrière soient aujourd'hui plus fragiles et sujettes à des chutes de blocs.

Dans un contexte d'accueil du public, il est nécessaire de sécuriser les falaises pour limiter les risques liés à l'éventuelle instabilité des blocs rocheux. Cette prévention passe par des opérations de purge afin d'identifier ceux qui présentent un risque et, si nécessaire, provoquer leur chute de manière contrôlée.

C'est dans ce cadre que des interventions prévues au plan de gestion de la Réserve naturelle ont été menées en 2018 puis en novembre 2025.

#### Une intervention de haute voltige

Les purges sont réalisées en collaboration avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) de l'Yonne. Deux cordistes fréquentant régulièrement la Réserve et sensibilisés à ce patrimoine géologique remarquable ont été mobilisés.

S'élançant du haut de la falaise, ils descendent lentement en rappel le long de la paroi en prenant soin de tester un à un les blocs suspects. Dès qu'une faiblesse est détectée, le bloc est purgé et tombe quelques dizaines de mètres plus bas.

Après un repérage préalable, tous les secteurs de la carrière présentant un risque ont été traités, certains ayant demandé un effort plus important dû à leur structure plus complexe (parties très fracturées).



Fond de la carrière du Bois du Parc, aménagé pour l'accueil du public © M. Bylicki

C'est le cas notamment de la partie supérieure du fond de la carrière, où un nombre important de microblocs étaient accrochés. Malgré l'installation de barrières de sécurité, la configuration particulièrement haute et rectiligne de la paroi favorise la propagation des blocs en contrebas, certains pouvant dépasser les zones de protection prévues.

## Concilier les usages

Contrairement à la carrière fermée du Bois du Parc, une grande partie des falaises naturelles de la Réserve est librement accessible à l'escalade.

Réparties en quatre secteurs, les voies sont entretenues, contrôlées et, si nécessaire, purgées chaque année par le club d'escalade local de l'Yonne.

Encadrée par le plan de gestion, cette activité repose sur une collaboration étroite entre la Réserve et les acteurs du territoire afin de concilier préservation et usages.

Le faucon pèlerin en est un bon exemple : il se reproduit depuis des dizaines d'années au sein même des falaises équipées, certaines voies étant temporairement fermées pour garantir sa tranquillité.

Cette coopération permet ainsi de préserver la biodiversité tout en maintenant les activités autorisées sur le site.

## Quelle nouvelle vie pour les coraux ?

La dernière opération a libéré une grande quantité de blocs pouvant contenir des coraux fossiles, témoins de la présence d'une mer tropicale il y a 160 millions d'années.

Les fossiles révélés par la purge ont été triés par les membres de la Réserve et seront identifiés par Bernard Lathuilière, un expert de l'Université de Lorraine. Les spécimens découverts pourront alors être valorisés dans un Muséum d'histoire naturelle et auprès du public de la Réserve naturelle.



Quelques fossiles extraits de la carrière du Bois du Parc © M. Bylicki

De gauche à droite et de haut en bas :

- 1 • *Calamophylliopsis* sp. 2 • *Kobyastraea coquandi* 3 • *Calamophylliopsis* sp.  
4 • *Brachthelia* sp.

Au cours des années à venir, les équipes du CEN Bourgogne continueront de surveiller la carrière du Bois du Parc. Une purge de sécurisation pourra être inscrite de manière préventive dans le prochain plan de gestion et sera déclenchée ou non en fonction des besoins.

Il est évident que la gestion de la RNN permettra également de répondre à tous les besoins de sécurisation urgente sur les carrières ou les falaises en dehors des actions inscrites.

**Mathilde Bylicki**

CEN Bourgogne

[mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr](mailto:mathilde.bylicki@cen-bourgogne.fr)

En savoir plus  
sur la RNN de la carrière  
du Bois du Parc

[https://www.cen-bourgogne.fr/  
les-sites/reserves-naturelles/  
bois-du-parc/](https://www.cen-bourgogne.fr/les-sites/reserves-naturelles/bois-du-parc/)

## Bibliographie :

Jouve M., Forest C., Gomez S., 2022.  
Plan de gestion 2022-2031 – Réserve  
naturelle nationale du Bois du Parc, Conser-  
vatoire d'espaces naturels de Bourgogne.  
Avallon. 232 p + annexes.



Combe Reveney © M. Treca



Wormaldia occipitalis mâle © L. Avitabile

# Éphéméroptères, plécoptères et trichoptères comme *espèces indicatrices* des cours d'eau intermittents du Val Suzon dans un contexte de *changement climatique*

## Contexte et enjeux

Classée en 2011 par la Région Bourgogne-Franche-Comté et gérée par l'Office national des forêts, la Réserve naturelle régionale et Forêt d'exception® (RNR-FE) du Val Suzon s'étend sur environ 3 000 ha de milieux variés au cœur de la vallée du Suzon, à proximité de Dijon. Les milieux humides de la RNR-FE constituent un des enjeux de gestion. Ils regroupent des marais tufeux, des sources intermittentes ou permanentes, ainsi que de rares points d'eau stagnante.

Dans un contexte de dérèglement climatique, les périodes d'assec des cours d'eau intermittents tendent à s'allonger et à devenir plus fréquentes. Si ces phases d'assèchement sont facilement observables en surface, elles traduisent en réalité des dynamiques plus complexes au sein de la zone hyporhéique (ensemble des sédiments saturés en eau, situés au-dessous et à côté d'un cours d'eau). Les modifications du régime d'écoulement qui en résultent exercent ainsi des contraintes importantes sur les communautés aquatiques.

Une étude a donc été engagée afin d'intégrer de nouveaux taxons bioindicateurs de l'état de conservation – les éphémères, plécoptères et trichoptères (EPT) – au plan de gestion. Elle vise à évaluer dans quelle mesure ces communautés, en raison de leur sensibilité aux variations hydrologiques, à la température et à la qualité de l'eau, peuvent constituer des indicateurs pertinents de l'état de conservation des milieux humides tufeux.

## Les éphéméroptères, plécoptères et trichoptères, espèces bioindicatrices

Les macroinvertébrés benthiques regroupent des invertébrés visibles à l'œil nu vivant sur le fond des eaux, tels que les larves ou imagos d'insectes, et certains crustacés. Leur sensibilité aux polluants en fait des indicateurs privilégiés dans

les protocoles d'évaluation de la qualité des rivières à écoulement permanent (IBGN ou I2M2).

Parmi ces organismes, les EPT occupent une place centrale. Pour la majorité des espèces, ces insectes présentent un cycle larvaire entièrement aquatique, dont la durée varie de quelques semaines à plusieurs années. Caractérisées par une grande diversité de régimes alimentaires, les larves jouent un rôle structurant dans les réseaux trophiques aquatiques en servant de ressource pour de nombreux prédateurs, incluant poissons, oiseaux, chiroptères et macroinvertébrés.

Le cycle biologique des EPT est étroitement lié aux conditions des milieux aquatiques qu'ils occupent au stade larvaire, et le dérèglement climatique les affecte par une combinaison de facteurs. Leur sensibilité résulte à la fois du réchauffement de l'eau et de l'augmentation de l'intermittence des cours d'eau, de la modification des microhabitats, ainsi que du renforcement de la pollution organique, dont la concentration et la toxicité s'accroissent avec la température.

Une élévation des températures peut provoquer un décalage phénologique ou entraîner des changements comportementaux pour différents traits d'histoire de vie essentiels aux EPT. De plus, la faible capacité de dispersion des espèces contraint leur dynamique spatiale, entraînant une contraction des aires de répartition et, en conséquence, une diminution de la taille des populations et de leur diversité génétique.

Les réponses des EPT au changement climatique sont principalement visibles dans les compositions des peuplements : les espèces sensibles tendent à disparaître au profit d'espèces plus résistantes. Cela peut conduire à des assemblages moins diversifiés, dominés par des taxons thermophiles (préférant les eaux plus chaudes) et plus communs. Un suivi des communautés d'EPT pourrait ainsi constituer un outil opérationnel pour suivre l'évolution de l'état de conservation des milieux du Val Suzon face aux pressions climatiques.

## État initial et premiers enseignements

Un état initial des EPT a été engagé en avril 2025 et se poursuivra jusqu'au début de l'été 2026. Cet inventaire repose sur des prospections mensuelles menées sur l'ensemble des habitats aquatiques de la réserve, soit une quinzaine de sites. Les larves et imagos sont récoltés à l'aide de méthodes adaptées à chaque milieu, et sont ensuite conservés et déterminés, dans la mesure du possible au rang de l'espèce.

Près de 800 spécimens ont été récoltés à ce jour, portant la richesse du site à une vingtaine d'espèces de trichoptères, dix espèces de plécoptères et dix espèces d'éphémères, soit environ un quart des espèces recensées en Côte-d'Or. Les milieux calcaires intermittents et les marais tufeux sont des habitats qui abritent naturellement une diversité plus faible. Ils sont souvent composés d'espèces rares et spécialisées, fortement inféodées à ces conditions écologiques particulières. L'ensemble des milieux humides de la RNR-FE ont des assemblages similaires, à l'exception du Suzon, qui se démarque nettement par une plus grande diversité d'éphémères.

D'après certains experts, une soixantaine d'espèces d'EPT pourraient être présentes sur le Val Suzon. Les cortèges d'espèces typiques des milieux intermittents et karstiques / tufeux sont bien représentés. Trois espèces inventoriées sont relativement vulnérable au changement climatique d'après le *Climate Change Vulnerability Score* : *Wormaldia occipitalis*, *Leuctra prima* et *Beraea maurus*.



*Glyptotaelius pellucidus* © L. Avitabile

## Limites et perspectives de suivi

Un suivi des EPT avec une identification à l'échelle spécifique requiert des compétences taxonomiques pointues, d'autant plus que les milieux de plaine restent relativement peu étudiés. De plus, les analyses reposent essentiellement sur des données qualitatives de présence / absence, les effectifs pouvant varier fortement d'une année à l'autre. Dans ce contexte, même lorsque des évolutions sont observées — telles qu'une baisse de la diversité spécifique ou une augmentation des espèces généralistes — leur interprétation demeure délicate. Ces changements peuvent en effet résulter de facteurs multiples, comme l'élévation des températures, l'allongement des périodes d'assec ou encore des phénomènes de pollution. Le suivi des EPT gagne ainsi à être complété par d'autres bioindicateurs afin d'affiner l'évaluation de l'état de conservation des milieux humides.

Après la finalisation de l'état initial, et en s'appuyant sur une analyse bibliographique ainsi que sur des échanges avec des experts, il s'agira de définir un protocole de suivi

adapté, d'en préciser les modalités, incluant la fréquence des suivis, les méthodes d'échantillonnage et la sélection de sites représentatifs de la diversité des milieux humides de la RNR-FE. À titre d'exemple, une diminution du nombre de sites accueillant l'espèce sentinelle *Wormaldia occipitalis*, espèce sténotherme (qui s'adapte mal aux variations de température) adaptée aux eaux froides à forte teneur en oxygène serait signe d'une probable hausse des températures. Ces changements pourraient aussi être détectés si des sites présentant plusieurs espèces de *Nemoura* commencent à n'être composés plus que par l'espèce ubiquiste *Nemoura cinerea*. L'enjeu réside désormais dans la mise en œuvre d'un suivi pérenne et standardisé, capable de produire des indicateurs robustes et comparables dans le temps.

**Loïse Avitabile**

Office national des forêts

[loise.avitabile@onf.fr](mailto:loise.avitabile@onf.fr)

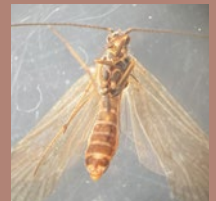
## Deux nouvelles espèces de trichoptères pour la Côte-d'Or

L'inventaire a permis de découvrir pour la première fois en Côte-d'Or deux espèces de trichoptères : *Beraea maurus* et *Apatania mercantoura*. Les identifications ont été vérifiées et confirmées par le spécialiste Gennaro Coppa, ce qui conforte la fiabilité de ces données.



Les larves de *Beraea maurus* construisent de petits fourreaux arqués constitués de grains de sable et vivent dans les sources et petits ruissellements, où elles se développent sur les mousses et les débris végétaux. Cette espèce étant largement répandue en France, sa détection dans le département ne traduit pas nécessairement une rareté locale, mais plutôt une amélioration de la connaissance liée à des efforts d'échantillonnage jusqu'ici inégaux géographiquement sur ces groupes taxonomiques.

*Apatania mercantoura* présente une particularité notable : elle se reproduit par parthénogenèse. Ce mode de reproduction est susceptible de générer des confusions taxonomiques au sein du groupe d'espèces *A. muliebris*. Il pourrait expliquer pourquoi ce taxon, considéré comme endémique du Mercantour, ne l'est peut-être pas autant qu'on le pensait. La découverte d'*Apatania mercantoura* en plaine constitue ainsi un élément précieux et ouvre de nouvelles pistes pour mieux comprendre la systématique de ce genre et réévaluer son aire réelle de répartition.



## Bibliographie :

Arias-Real R., Gutiérrez-Cánovas C., Menéndez M., Muñoz I., 2022. Drying niches of aquatic macroinvertebrates identify potential biomonitoring indicators in intermittent and ephemeral streams. *Science of the Total Environment*. 142,109263.

Bernard C-E., Treca M., Berthier J., 2019. Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val Suzon. *Plan de gestion 2020-2029*.

Bonacina L., Fasano F., Mezzanotte V., Fornaroli R., 2023. Effects of water temperature on freshwater macroinvertebrates: a systematic review. *Biological reviews*. 98(1):191-221



Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*) © H. Barré-Chaubet



Inventaire des hétérocères à Petit-Noir (39) © H. Barré-Chaubet

# Le grand paon de nuit

découvert  
sur l'Espace  
naturel sensible  
du Mération

Depuis 2023, l'association Dole environnement, gestionnaire de l'Espace naturel sensible (ENS) du Mération (39), et le groupe Papillons de nuit de Franche-Comté (pilote par l'OPIE Franche-Comté) réalisent un inventaire annuel des hétérocères du site. Chaque année, le mois d'inventaire change pour observer de nouvelles espèces. En 2025, il a été réalisé en mai et a révélé la présence de trois individus mâles d'une espèce de la famille des saturnidés jusque-là non-observée sur l'ENS : le grand paon de nuit (*Saturnia pyri*).

## Les méthodes d'inventaire utilisées pour les hétérocères

Les hétérocères ont une variation morphologique très importante et des écologies très variées selon les espèces (plantes hôtes, période d'activité, etc.). Il existe donc plusieurs méthodes pour les inventorier basées sur leurs différents stades de vie.

La recherche d'œufs, de chenilles, de chrysalides ou de cocons est pratiquée de jour sur la végétation via le battage des branches pour faire tomber les individus présents. Les mines creusées par les chenilles dans le limbe des feuilles peuvent également être observées.

La recherche des imagos (phase adulte), elle, va dépendre grandement de leur période d'activité. Un certain nombre d'hétérocères étant diurne, il est possible de les inventorier par recherche à vue, de jour, en utilisant des filets et le battage de la végétation. L'attraction par phéromones est aussi possible.

Pour les espèces nocturnes, les inventaires sont réalisés principalement par des méthodes passives d'attraction. Certaines espèces étant lucifuges, une méthode par attraction olfactive peut être utilisée. Pour cela, un mélange odorant de sucre et d'alcool, appelé miellée, est disposé sur des troncs d'arbres ou des bandelettes de tissus. Ne disposant pas de trompe au stade imago et ne pouvant donc pas se nourrir, le grand paon de nuit ne sera pas attiré par cette technique.

La dernière méthode, la plus couramment employée car attirant une grande partie des hétérocères nocturnes, est l'attraction lumineuse. C'est elle qui a été utilisée sur l'ENS et qui a permis de détecter le grand paon de nuit. Plusieurs LepiLEDs (lampe émettant de l'infrarouge à l'ultraviolet) ont été disposées en lisière de boisements donnant sur des espaces plus ouverts, plus ou moins humides, pour capter une plus grande diversité d'espèces.

## Morphologie et écologie du grand paon de nuit

Leurs ailes brun-grises possèdent des ocelles colorés semblables au paon-du-jour. Le dimorphisme sexuel ne s'observe qu'au niveau des antennes. Celles des mâles sont bipectinées (en forme de plume), ce qui leur permet de capter les phéromones émises par les femelles jusqu'à cinq kilomètres. Celles des femelles sont filiformes. Après l'accouplement, la femelle cesse d'émettre des phéromones.

Ce papillon, qui peut atteindre 20 cm d'envergure, est monovoltin (une seule génération par an). Son imago vole d'avril à juin pour une durée de vie d'une petite semaine. La femelle pond en moyenne 200 œufs de 2 à 3 mm sur des feuilles d'arbres de milieux frais et humides bien présents sur l'ENS (frênes, saules, peupliers), mais aussi de fruitiers. Les chenilles se développent pendant 35 jours pour atteindre une taille finale de 10 à 12 cm. Elles confectionnent ensuite un cocon au niveau d'une enfourchure de branche ou d'une anfractuosité. Constitué d'une épaisseur importante de soie, le cocon joue un rôle de régulateur thermique et hydrique en venant entourer la chrysalide. La métamorphose se déroule durant tout l'hiver, l'émergence printanière intervenant entre l'année N+1 et l'année N+3 selon les conditions environnementales rencontrées.

## Répartition de l'espèce en France et menaces en Bourgogne-Franche-Comté

Bien plus répandu dans la moitié sud de la France, le grand paon de nuit se fait plus rare vers le nord. En Franche-Comté, on comptait seulement 14 observations jusqu'en 2023. Côté Bourgogne, le nombre d'observations est plus important même si une tendance à la régression est observée.

Comme beaucoup d'autres insectes, cette espèce est sensible aux pesticides, à la dégradation de son habitat (disparition des milieux humides et des vergers), mais aussi à la circulation routière. Enfin, les facteurs météorologiques extrêmes des dernières années, comme d'importantes périodes de pluie au printemps ou encore des automnes et des hivers doux, peuvent impacter directement son écologie en diminuant le succès de reproduction ou en décalant la diapause.

Héloïse Brun

Dole Environnement

[hbrun.dole.environnement@gmail.com](mailto:hbrun.dole.environnement@gmail.com)



Écaille mendiante (*Diaphora mendica*) ©B. Petit



Relevé de piège lumineux © B. Petit

# Test du suivi EUPoMS des macro-hétérocères en Bourgogne-Franche-Comté

## EUPoMS et le projet Thalera

Le dispositif EUPoMS (*European Union Pollinator Monitoring Scheme*) a pour objectif d'évaluer l'abondance et la diversité des insectes pollinisateurs au sein de chaque État-membre de l'Union européenne et de suivre l'évolution de leurs populations à l'horizon 2050.

L'un des volets de ce dispositif concerne les macro-hétérocères (papillons de nuit) et s'appuie sur un protocole combinant des pièges lumineux et la prise de vue des individus recensés, permettant une identification en partie automatisée grâce à l'intelligence artificielle (IA).

Piloté par Réserves naturelles de France (RNF), le projet Thalera s'inscrit dans le cadre du dispositif EUPoMS et vise à tester ce protocole à l'échelle de 16 sites en Bourgogne-Franche-Comté et de 2 sites dans les Pyrénées orientales en recherchant des milieux aux caractéristiques écologiques diversifiées pour maximiser la diversité des espèces capturées.

L'application eBMS (*European Butterfly Monitoring Scheme*) est utilisée pour renseigner la localisation des pièges et faciliter l'identification des individus capturés grâce à l'intelligence artificielle.

Cette phase expérimentale doit permettre d'identifier les contraintes techniques et les éventuelles limites du protocole avant son déploiement à l'échelle nationale prévu en 2027. Elle a également pour but de tester la fiabilité de l'IA pour l'identification des espèces de la faune française.



Piège lumineux utilisé dans le cadre du test de suivi (projet Thalera), posé ici dans la Réserve naturelle de la vallée d'Eyne (66) © L. Duniach

L'un des principaux intérêts de cette approche est de mieux intégrer les hétérocères, encore souvent peu pris en compte dans les programmes de suivi des pollinisateurs, tout en proposant un protocole accessible à des opérateurs non spécialistes de ces taxons. De plus, la méthode est majoritairement non létale : seuls les individus ne pouvant être identifiés par intelligence artificielle (espèces complexes et/ou nécessitant une dissection) sont prélevés afin d'être déterminés selon une méthode classique sous loupe binoculaire.

## Une première session test dans la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy

Les 21 et 22 avril 2026, la première session collective de piégeage et de debriefing a eu lieu dans la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39), réunissant 17 personnes issues de différentes associations de protection de la nature (Conservatoires d'espaces naturels de Franche-Comté et de Bourgogne, Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne, Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, etc.). Le but de ces deux jours était de familiariser les futurs opérateurs au protocole, tout en répondant à leurs questions. Deux pièges lumineux ont été posés le soir puis relevés à l'aube, pour un total de 36 individus capturés, appartenant à 15 espèces différentes.



Session de piégeage dans la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy © B. Petit

Le protocole du projet Thalera est donc amené à évoluer durant cette phase de test suite aux retours des opérateurs techniques, tout en permettant de récolter de précieuses données sur les espèces de macro-hétérocères présentes sur les sites d'étude.

Le protocole final et les espèces détectées durant cette expérimentation seront révélés en janvier 2027.

**Basile Petit**

Réserves naturelles de France  
[basile.petit@rnfrance.org](mailto:basile.petit@rnfrance.org)



Chantier sur la pelouse de Tête Cendrée réalisé par les élèves de la MFR de Buxières-lès-Villiers (classes de Bac Pro, Seconde, BTS GPN), l'ONF et le Parc national de forêts ©J. Lambrey

## Des chantiers nature au Parc national de forêts : agir localement, construire une dynamique collective

Le « chantier nature » dépasse le simple cadre d'une opération de gestion technique puisqu'il constitue un outil de mobilisation citoyenne en permettant aux habitants bénévoles de devenir acteurs de leur territoire, tout en étant un moment de convivialité favorisant le partage et les retours d'expérience.

Par ailleurs, il joue un rôle pédagogique en offrant à chaque intervention l'occasion d'expliquer les objectifs écologiques ainsi que les menaces pesant sur les milieux, afin que le travail manuel prenne pleinement sens pour les bénévoles.

### Une démarche collective pour impliquer les citoyens

Le Parc national de forêts souhaite engager une démarche collective pour impliquer les citoyens dans la préservation de leur patrimoine naturel.

Deux exemples récents dans le Parc national de forêts illustrent cette dynamique :

- le chantier sur la pelouse de Tête Cendrée en forêt communale de Leuglay (21), qui a été réalisé avec des élèves de la Maison familiale et rurale de Buxières-lès-Villiers (secondes, Bac Pro et BTS GPN). Ce chantier a permis l'enlèvement de 160 m<sup>3</sup> de semis de pins qui colonisaient la pelouse sèche et la réouverture d'1,8 ha ;
- l'opération « sapins de Noël » sur la pelouse du Haut-du-Sec à Perrogney-les-Fontaines (52), qui a rassemblé 50 participants et a permis de réaliser la réouverture de 3 100 m<sup>2</sup> de pelouse sèche.



Le chantier avec la MFR a permis la réouverture d'1,8 ha de pelouse sèche. ©J. Lambrey

### Vers un réseau territorial de chantiers participatifs

Pour pérenniser ces actions, le Parc national et ses partenaires (Office national des forêts, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Ligue pour la protection des oiseaux, Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne, associations locales, structures d'éducation à l'environnement, organismes scolaires, organismes d'insertion) souhaitent initier pour 2027 la création d'un véritable réseau territorial de chantiers participatifs, qui reposera sur trois piliers stratégiques :

**1 • la mutualisation des forces :** en regroupant les structures dans un réseau, la charge individuelle de chaque partenaire est allégée. Le rassemblement des bénévoles des différentes structures autour d'un même projet permet de démultiplier les bonnes volontés sur le terrain, tout en multipliant les opportunités de restauration ;

**2 • la gestion partagée des ressources :** un inventaire commun du matériel disponible au sein de chaque structure permet de compléter les besoins de chacun et de faciliter l'entretien des petits sites, comme les pelouses calcaires, parfois délaissés par manque de moyens administratifs ;

**3 • une animation structurée :** chaque structure membre du réseau désigne un référent qui assurera la coordination interne et le relais des informations. Une réunion annuelle au printemps fixera le calendrier automne-hiver des chantiers, calqué sur le rythme scolaire, pour offrir une visibilité maximale aux bénévoles.

Le principal défi reste la mobilisation et la diversification des publics. Pour y répondre, le Parc national assurera une communication centralisée à forte visibilité, complétée par les listes de diffusion des partenaires. En ciblant des publics variés (scolaires, jeunes, dispositifs d'insertion, etc.), le réseau aspire à une mixité sociale et géographique équilibrée sur l'ensemble du territoire (Côte-d'Or et Haute-Marne). L'objectif final est clair : transformer la gestion des milieux naturels en un projet collectif, convivial et durable.

**Julie Lambrey, Aurélie Wahl,  
Thomas Volpoët et Gurriel Haldimann**  
Parc national de forêts  
[julie.lambrey@forets-parc-national.fr](mailto:julie.lambrey@forets-parc-national.fr)



Tournée de surveillance hivernale dans la RNN des Ballons Comtois ©RNN Ballons Comtois

# Évaluation de la proportion du public en infraction sur la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois

La mission de police de l'environnement est essentielle, en particulier sur les réserves naturelles nationales, où les décrets de création fixent un cadre contraignant pour les activités humaines. Bien que cette mission soit prioritaire, les gestionnaires s'interrogent souvent sur les moyens à allouer à la surveillance spécifique du site (tournées de surveillance notamment).

Combien de jours par an consacrer à la surveillance ? Quelles périodes ? Quels secteurs et quelles thématiques privilégier ? Quand mobiliser d'autres forces de police de l'environnement ?

Mais avant toute chose : quelle part du public est réellement en infraction sur la Réserve naturelle ?

Pour répondre à cette question de base à l'échelle de la Réserve naturelle nationale (RNN) des Ballons Comtois et aller au-delà du simple ressenti, les gestionnaires ont procédé à l'analyse de trois jeux de données à leur disposition en vue d'établir le pourcentage du public en infraction :

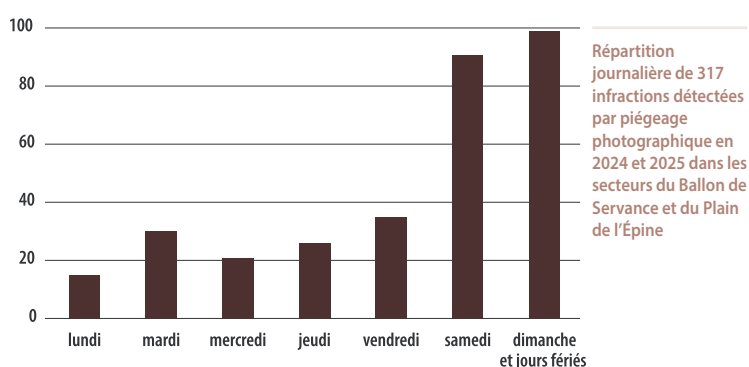
- 1 • le nombre de personnes rencontrées en tournée de surveillance sur le terrain, et la proportion qui était en infraction, de 2003 à 2020. C'est la principale source d'information avec un échantillon de 13 374 personnes.
- 2 • le nombre de personnes sensibilisées dans le cadre de la mission de médiation mise en place depuis 2021 ;
- 3 • le dénombrement des randonneurs sur deux pièges photographiques qui ont fonctionné tout au long de l'année 2025 sur deux sentiers différents.

Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Au final, sur la base de près de 20 000 personnes rencontrées lors de tournées de surveillance, de missions de médiation, ou observées via les pièges photographiques, on peut estimer qu'entre 2 à 6 % du public est en infraction sur la RNN des Ballons Comtois. Ce chiffre varie en fonction du dispositif de suivi, du lieu et de la période de l'année considérés (les évolutions interannuelles n'étant pas démonstratives).

L'analyse approfondie des données recueillies par les deux pièges photographiques révèle une corrélation positive entre l'évolution de la fréquentation et celle du nombre d'infractions, tous types confondus.

Les pics observés se concentrent lors des week-ends et jours fériés (voir graphique ci-dessous), sans variation notable selon les plages horaires, ainsi qu'entre les mois de mai et août. Cette concentration est d'autant plus préoccupante qu'elle coïncide avec une période particulièrement sensible pour la faune, liée notamment à la reproduction et à l'élevage des jeunes.



Pour aller plus loin dans l'analyse, il est prévu de poursuivre les prises de données sur le terrain et les comparer dans le temps (y a-t-il une évolution au fil des ans ?) et dans l'espace (y a-t-il des points noirs concernant les infractions ?). Mais d'ores et déjà, ces informations sont précieuses pour optimiser la quantité de tournées de surveillance, et mieux cibler les périodes et les besoins de tournées conjointes avec d'autres services de police. Autant d'éléments qui permettent une programmation plus fine des missions de police lors de l'écriture du plan de gestion 2027-2035 de la Réserve naturelle.

Plus d'informations sur la réglementation de la RNN des Ballons Comtois : <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/protoger>

90% des infractions sur la RNN des Ballons Comtois sont liées à l'interdiction d'introduire des chiens. La sortie de sentiers balisés, bien que proscrite du 15 décembre au 14 juillet, est également régulièrement constatée. Les circulations à moteur, camping, usage du feu, cueillettes abusives ou dépôt de déchets restent des infractions beaucoup plus ponctuelles.

**Sébastien Coulette**  
PNR des Ballons des Vosges  
[s.coulette@parc-ballons-vosges.fr](mailto:s.coulette@parc-ballons-vosges.fr)

	Nombre de personnes total	Nombre de personnes en infraction	Taux d'infraction	
Taux d'infraction observé lors des tournées de surveillance de 2003 à 2020, des tournées de médiation de 2021 à 2024, et suite à l'analyse de deux pièges photos en 2025	Tournées de surveillance 2003-2020	13 474	816	6 %
	Tournées de médiation 2021-2024	947	49	5,2 %
	Analyse piège photos 1 en 2025	2 065	42	2 %
	Analyse piège photos 2 en 2025	3 278	84	2,6 %



Bouchage de fossés de drainage au sein de la tourbière du Moutat (Mouthe, Doubs). Près de 35 km de fossés de drainage auront été neutralisés durant la décennie. ©P. Durlet



Rencontre technique sur le plateau des Mille étangs ©S. Moncorgé

# Dix années d'actions

## en faveur des tourbières de Franche-Comté

Lancé en 2016 pour dix ans, le Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté a eu pour vocation de dynamiser la préservation de ces écosystèmes emblématiques de ce territoire. L'objectif était de proposer un cadre d'intervention partagé, en visant notamment une mise en cohérence des actions et un renforcement des synergies. Le Plan d'actions a ainsi permis à la fois de mettre en place des outils partagés, de porter des dispositifs à l'échelle régionale, de stimuler les opérations conduites à l'échelle plus locale, mais aussi de les suivre.

Après son achèvement en 2025, il est maintenant temps de dresser un bilan synthétique des actions conduites en faveur de ces écosystèmes au cours de cette décennie par l'ensemble des acteurs francs-comtois concernés par cette thématique.

### Une priorité : réhabiliter le fonctionnement

Parmi les 21 actions du plan (classées selon trois niveaux de priorité), seule la mise en œuvre de projets d'amélioration du fonctionnement des sites avait été définie comme prioritaire. Ce choix fort, partagé, a soutenu et stimulé la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation sur 60 tourbières durant la décennie. Ces travaux ont été portés par une grande diversité d'acteurs via deux programmes structurants : le LIFE Nature « Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois » (2014-2021) et le LIFE Climat « Réhabilitation des services écosystémiques des tourbières du Jura face aux changements climatiques » (2022-2029). À ce jour, si l'on intègre la période avant 2016, les tourbières concernées par des opérations de réhabilitation représentent près de la moitié des surfaces tourbeuses de Franche-Comté. Celle-ci constitue, à l'échelle française, l'ex-région la plus dynamique dans ce domaine.

Parallèlement, 49 tourbières ont fait l'objet d'opérations d'entretien à des fins conservatoires (fauche, pâturage, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.).

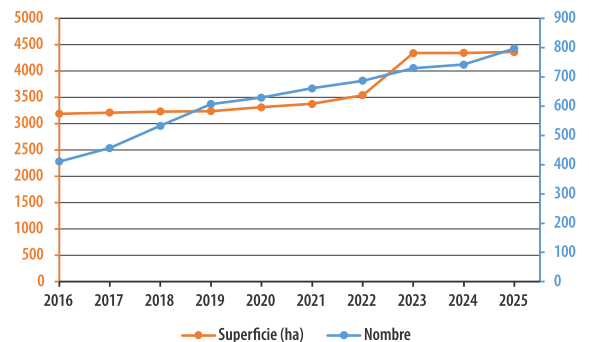
### Améliorer la conciliation avec les activités économiques, mieux protéger

Parallèlement, des efforts ont été entrepris pour mieux concilier les activités économiques et la préservation des tourbières. La principale évolution concerne la récente intégration de l'enjeu « tourbière » au sein du nouveau cahier des charges de l'AOP Comté qui, en attribuant à l'avenir des droits à produire différenciés pour ces milieux, contribuera à une meilleure exploitation des zones tourbeuses.

En termes de protection, 184 sites font à ce jour l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage (MFU), pour un total de 820 ha. 64 ha font l'objet d'une protection réglementaire supplémentaire concernant 12 sites et 141 périmètres ZNIEFF ont été retravaillés pour mieux intégrer l'enjeu tourbière. Les surfaces de tourbières nouvellement classées en ZNIEFF ont quant à elles augmenté de 122 ha.

### Une connaissance accrue

Des campagnes d'inventaires menées annuellement à partir de 2017 ont par ailleurs permis une nette avancée puisque le nombre de sites identifiés est passé de 411 pour 3 188 ha en 2016, à 797 pour 4 362 ha en 2025. Bien que non finalisé (il devrait l'être en 2027), l'inventaire franc-comtois est aujourd'hui le plus avancé à l'échelle nationale.



Évolution de l'inventaire : entre 2016 et 2025, le nombre de tourbières inventoriées a augmenté de 94 % et les superficies de 37 %. 391 sites ont ainsi été nouvellement inventoriés et 146 déjà connus ont fait l'objet d'une révision de leur périmètre.

Malgré deux thèses remarquables, le fonctionnement des tourbières reste mal connu, du fait notamment du manque d'investigations transversales, et de nombreuses questions restent en suspens. Toutefois, sept documents de synthèse ont été produits au cours de la décennie, permettant un accès facilité sur les thématiques fonctionnelles pour les acteurs franc-comtois.

Un très grand nombre d'études ont par contre été conduites sur les communautés vivantes des tourbières franc-comtoises, intégrant divers champs d'investigation : répartition de taxons, écologie des espèces, stratégies d'intervention, synthèses régionales, etc. À titre d'illustration, le nombre de données collectées dans la base de l'Observatoire régional des invertébrés a été de 99 330 durant la décennie 2016-2025, alors qu'elle s'élevait à 46 486 pour la décennie précédente. En 2025, 141 sites faisaient par ailleurs l'objet de mesures de suivi (tous types confondus).

### Communication, sensibilisation et partage des compétences

La structuration du réseau d'éducation à l'environnement et les moyens des programmes LIFE ont permis de définir une stratégie, de créer des outils (sac à dos et malle pédagogiques notamment) et les mutualiser, aboutissant à une optimisation et plus de synergie entre les acteurs. En ce qui concerne plus spécifiquement l'ouverture des sites au public, douze nouvelles tourbières ont fait l'objet d'un aménagement. Bien que jugé encore lacunaire sur la partie vosgienne, le réseau de sites équipés est aujourd'hui considéré comme relativement complet dans la partie jurassienne.



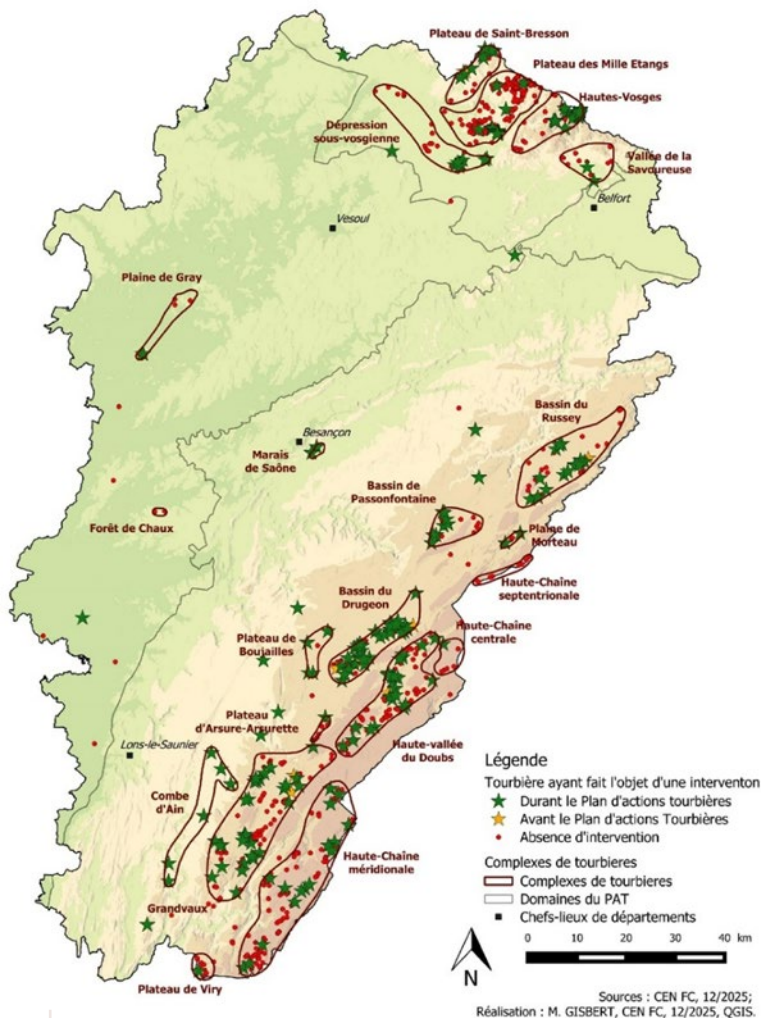
Animation auprès du jeune public à l'aide du kamishibai « Galère pour la tourbière » ©B. Antoinet

Parallèlement, plus de 15 rencontres techniques ou formations ont été réalisées sur des sujets très variés (hydrologie, nutriments, géomorphologie, géophysique, risque d'incendie, gestion forestière, pédagogie, etc.).

### Perspectives

La mobilisation et la dynamique qu'a connu le territoire franc-comtois au cours de la décennie peuvent être un objet de fierté pour l'ensemble des acteurs concernés (Syndicats, EPAGE, PNR, associations, État, Région, Départements, etc.). Mais il reste encore du pain sur la planche ! Une stratégie, s'étendant désormais à l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, est aujourd'hui en gestation afin de poursuivre la sauvegarde de ces écosystèmes emblématiques.

**Sylvain Moncorgé et Manon Gisbert**  
CEN Franche-Comté  
sylvain.moncorgé@cen-franchemcomte.org



Tourbières ayant fait l'objet d'une intervention avant et pendant le Plan d'actions tourbières ©CEN Franche-Comté

### Bibliographie :

Moncorgé S. & Gisbert M., 2016. Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté, 153 p. + annexes.

Télécharger le document : [https://cen-franchemcomte.org/app/uploads/2023/04/Plan\\_actions\\_Tourbières\\_Franche-Comte\\_2016\\_2025.pdf](https://cen-franchemcomte.org/app/uploads/2023/04/Plan_actions_Tourbières_Franche-Comte_2016_2025.pdf)

Gisbert M. & Moncorgé S., 2026. Bilan de 10 années d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, FEDER, 70 p. + annexes.

Télécharger le bilan : <https://bit.ly/bilanpat2026>

## Le réseau des Réserves naturelles régionales s'agrandit !

Le 12 décembre 2025, à l'issue de la procédure de création d'une Réserve naturelle régionale (RNR) prévue à l'article L332-2-1 du Code de l'environnement, l'Assemblée plénière du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a délibéré en faveur du classement de trois RNR de cavités à chiroptères.

En Côte-d'Or, il s'agit de la Grotte du Contard, à Plombières-lès-Dijon (26 ha), et du Peuptu de la Combe Chaignay, à Vernot (37 ha). La Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne a été désignée gestionnaire de ces réserves, toutes deux situées en forêt domaniale, par arrêté du Président du Conseil régional.

Dans le Doubs, le Gouffre des Granges Mathieu à Chenecey-Buillon a été classé également, permettant une extension de la RNR déjà présente sur cette commune et connue désormais comme la RNR des Grottes de Chenecey (21 ha). Déjà gestionnaire du site, la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC) de Franche-Comté, assurera désormais la gestion sur la réserve étendue, par arrêté du Président du Conseil régional.

La région compte désormais 9 RNR de cavités à chiroptères pour une surface de 151 hectares, sur un total de 21 RNR couvrant 5 002 hectares.

**Cécile Diaz**

Région Bourgogne-Franche-Comté

## Lancement de la Stratégie régionale espèces exotiques envahissantes

Pilotée par l'État depuis 2017, la Stratégie nationale espèces exotiques envahissantes se décline désormais en Bourgogne-Franche-Comté. Cette stratégie constitue l'aboutissement d'un travail d'articulation des politiques publiques et de prise en compte des besoins des territoires, en coordination avec les services de l'État, les Agences de l'eau, les collectivités territoriales et le Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés.

Établie pour la période 2026 à 2037, cette stratégie est mise en œuvre via des plans d'actions mis à jour tous les trois ans, le premier couvrant 2026 à 2028. Elle a pour principaux objectifs l'acquisition et le partage de la connaissance des taxons et la cohérence de lutte dans les territoires. Forts de leurs expériences de gestionnaires des milieux naturels, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté ont été missionnés pour l'animation de la stratégie en appui de la DREAL. Les volets de la stratégie (connaissance, police, gestion, sensibilisation) sont coordonnés par différents partenaires.

**Thomas Marchal**  
CEN Bourgogne

## Retour sur le troisième séminaire du Pôle Milieux humides

Les 26 et 27 mars 2026, le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté, coordonné par les Conservatoires d'espaces naturels, a réuni près de 170 participants à Dijon pour son troisième séminaire technique. L'événement visait à identifier des leviers techniques et stratégiques pour renforcer les synergies entre gestionnaires, animateurs territoriaux et monde agricole. Un thème central, alors que plus de 50 % des milieux humides de la région se situent en contexte agricole. Pendant deux jours, collectivités locales, associations et services de l'État ont croisé leurs regards à travers plénières, ateliers et visites de terrain.

Cinquante intervenants ont contribué aux échanges, nourris par de nombreux retours d'expériences. Ce temps fort a permis de partager des connaissances et d'identifier des pistes concrètes pour concilier activités agricoles et préservation des milieux humides.

Télécharger les supports du séminaire 2026 : [bit.ly/4u12uQ3](https://bit.ly/4u12uQ3)

**Manon Gisbert**  
CEN Franche-Comté  
**Clément Bastin**  
CEN Bourgogne

## La Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans fête ses 40 ans !

La Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans fête ses 40 ans en 2026 ! Depuis 1986, la réserve s'est progressivement imposée comme un site de référence pour la connaissance scientifique, ainsi que la valorisation de ces écosystèmes remarquables du Haut-Doubs.

Pour marquer cet anniversaire, la Communauté de communes Frasne-Drugeon propose une série d'animations mêlant sciences, culture et sensibilisation. Plusieurs temps forts pour cette programmation : la venue du scientifique de renom Marc-André Sélosse, une conférence consacrée à Émile Laroue, figure emblématique des tourbières de Frasne, ainsi que des retours d'expérience sur les connaissances scientifiques accumulées depuis la création de la réserve et sur les travaux de réhabilitation des tourbières menés au fil des décennies. Un projet théâtral autour des tourbières viendra également enrichir cette approche sensible et culturelle. Conférences, spectacles, sorties nature et temps d'échanges offriront ainsi l'occasion de retracer l'histoire de la réserve, de valoriser les savoirs acquis et d'aborder les enjeux actuels, notamment le rôle des tourbières dans la régulation du climat et la préservation de la ressource en eau.

Retrouvez le programme complet : <https://www.frasnedrugeon-cfd.fr/page/40-ans-de-la-rnr>

**Audren Morel**  
RNR Tourbières de Frasne-Bouverans



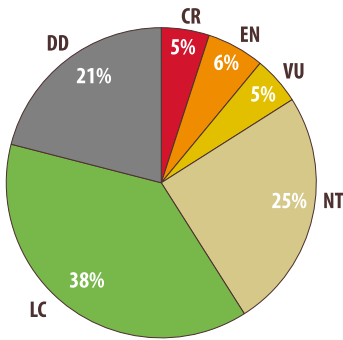
Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)  
©L. Jouve



Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), espèce exotique envahissante  
©G. Doucet

## Enfin une Liste rouge des syrphes de Bourgogne-Franche-Comté

Parmi les nombreuses familles de diptères présentes en Europe, les syrphes (Syrphidae) sont probablement les plus étudiées. Se nourrissant de nectar et de pollen, les adultes jouent, chez la plupart des espèces, un rôle majeur dans la pollinisation et pratiquent un mimétisme remarquable. Les larves adoptent des régimes alimentaires très variés : microphagie, phytophagie, zoophagie, mycophagie, etc. À ce jour, peu d'outils permettent d'intégrer la conservation de cette famille d'insectes pollinisateurs au sein des politiques publiques d'aménagement et de la préservation de la nature.



Répartition des espèces de syrphes évaluées par catégorie de menace (Liste rouge UICN) : En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD)  
© R. Decoin

La forte dynamique en Bourgogne-Franche-Comté autour de cette famille de diptères a été propice à la réalisation d'une Liste rouge régionale, amorcée par Dominique Langlois, puis coordonnée par les Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray. Au total, 392 espèces de syrphes ont été évaluées avec la méthodologie UICN. Cette Liste rouge a été validée par le CRSPN en octobre 2025 puis validée et labellisée par le Comité français de l'UICN en mars 2026. Une plaquette de communication détaillée devrait être diffusée dans les prochains mois. Dans la continuité, une liste régionale des espèces de syrphes déterminantes ZNIEFF a également été établie.

Les documents synthétiques sont disponibles sur ces liens :

- Liste rouge des Syrphes de BFC : <https://bit.ly/4o6Wzr1>
- Liste des espèces de syrphes déterminantes ZNIEFF : <https://bit.ly/4o4185d>

**Romain DECOIN**

Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray



De gauche à droite et de haut en bas :

- 1 • *Arctophila superbiens* © C. Seignez ;
- 2 • *Chrysotoxum festivum* © F. Ravenot ;
- 3 • *Temnostomma vespiforme* © C. Seignez ;
- 4 • *Brachypalpoidea lentus* © C. Seignez

## Réintroduction du fadet des tourbières dans la RNN du lac de Remoray



©R. Turban

Le fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*) est un papillon spécifique aux bas-marais, au sol bien engorgé en eau. En fort déclin à l'échelle de l'Europe depuis les années 1970, il est protégé en France et classé en danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge UICN de Bourgogne-Franche-Comté.

Après avoir identifié les causes de sa disparition et vérifié que la RNN du Lac de Remoray abrite encore les habitats et les conditions suffisantes pour l'établissement d'une nouvelle population, un projet de réintroduction du fadet des tourbières a été engagé en 2024. L'objectif est d'étendre l'aire de répartition et de renforcer les effectifs de cette espèce afin d'améliorer sa résilience face aux changements climatiques. La gestion menée dans la Réserve est également optimisée pour maintenir les habitats qui lui sont favorables sur le long terme.

Les premiers résultats sont plutôt encourageants !

Voir la vidéo de la réintroduction : <https://bit.ly/4bes5On>

**Romain Decoin**

Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray

## Actualisation du guide d'élaboration des plans de gestion (Cahier technique n°88)



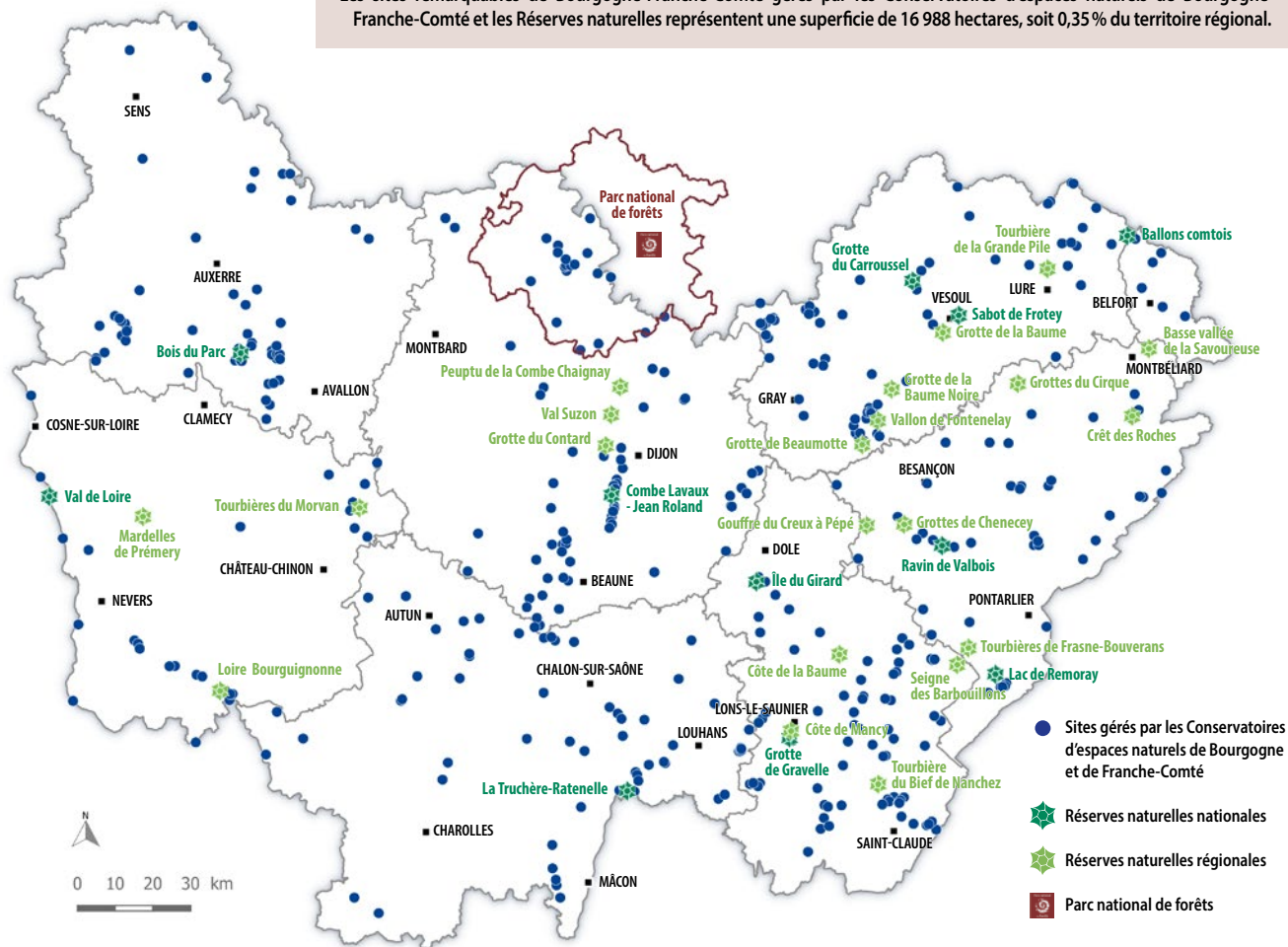
Une version actualisée du guide méthodologique des plans de gestion, fondée sur la méthode CT88, est actuellement en cours de relecture. Sa parution est prévue à l'automne 2026. RNF a participé activement à cette mise à jour, notamment en contribuant au groupe de travail consacré à la révision du chapitre « enjeux » et en animant un groupe de travail dédié à l'intégration du changement climatique, en articulation avec la démarche Natur'Adapt. D'autres compléments ont également été apportés, notamment sur la géologie et l'ancrage territorial.

Une information sera diffusée dès la parution du guide.

**Alice Guérin**

Réserve naturelle de France

Les sites remarquables de Bourgogne-Franche-Comté gérés par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté et les Réserves naturelles représentent une superficie de 16 988 hectares, soit 0,35 % du territoire régional.



Tourbière du Rond Cigle à Ternuay (70) © G. Doucet

# sommaire

Édito .....	1
<b>Connaissance d'un milieu</b>	
Gestion conservatoire des vergers .....	2
La carrière du Bois du Parc, un récif corallien fossilisé bien surveillé .....	4
<b>Espèces et gestion</b>	
Les EPT comme espèces indicatrices des cours d'eau intermittents du Val Suzon dans un contexte de changement climatique .....	6
Le grand paon de nuit découvert sur l'ENS du Mération .....	8
Test de suivi EUPoMS des macro-hétérocères en BFC .....	9
<b>Valorisation</b>	
Des chantiers nature au Parc national de forêts : agir localement, construire une dynamique collective .....	10
<b>Information</b>	
Évaluation de la proportion du public en infraction sur la RNN des Ballons Comtois .....	11
Dix années d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté .....	12
<b>Brèves</b> .....	14



## comment nous joindre ?

- **Réserves naturelles nationales et régionales**  
[www.reserves-naturelles.org](http://www.reserves-naturelles.org)
- **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**  
[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)
- **Conservatoires d'espaces naturels de Franche-Comté**  
[www.cen-franche-comte.org](http://www.cen-franche-comte.org)
- **Parc national de forêts**  
[www.forets-parcnational.fr](http://www.forets-parcnational.fr)
- **DREAL Bourgogne-Franche-Comté**  
[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)
- **Région Bourgogne-Franche-Comté**  
[www.bourgognefranche-comte.fr/biodiversite-agir-aujourd'hui-pour-demain](http://www.bourgognefranche-comte.fr/biodiversite-agir-aujourd'hui-pour-demain)

Directeur de publication : F. Ravenot  
 Comité de rédaction : C. Aubert, M. Baconnet, L. Bettinelli, E. Bunod, S. Coulette, R. Decoin, C. Diaz, R. Gamelon, P. Pagniez, N. Pettini, C. Racapé, F. Ravenot, M. Treca  
 Conception graphique : [www.corinnesalvi.fr](http://www.corinnesalvi.fr)  
 Coordination et mise en page : N. Pettini (CEN Franche-Comté)  
 Impression : Simon Graphic • Imprimé sur papier recyclé  
 ISSN : 1774-7635  
 Contact : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté  
 Revue téléchargeable sur [www.cen-franche-comte.org](http://www.cen-franche-comte.org)